

NATURA 2000 : animation du site de la Haute-Vallée de l'Essonne
BILAN DE L'ANIMATION 2017-2019



SOMMAIRE

Préambule

Rappel des objectifs du DOCOB

I/ Gestion des habitats et des espèces : animation des contrats Natura 2000 et de la Charte Natura 2000	5
a. Les visites conseils	6
b. Animation des chartes Natura 2000	6
c. Animation des contrats Natura 2000	8
d. Réunion de sensibilisation/vulgarisation	8
II/ Évaluation des incidences des projets	8
III/Suivis scientifiques et techniques	8
a. Suivi des populations de Vertigos	8
b. Suivi des milieux ouverts	8
c. Suivi Castor	10
d. Identification, cartographie et plan de gestion des zones humides	10
IV/ Information, communication et sensibilisation	10
a. Participation à la vie du réseau au-delà du site Natura 2000	9
b. Actions de communication	10
V/ Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	10
a. Organisation de Comités de Pilotage	11
b. Gestion administrative et financière	11
c. Réalisation du rapport d'activités 2018.....	12
Synthèse	13

Préambule

Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » a été classé au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » portant sur la conservation, la restauration et le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Ce site, d'une superficie de 971 hectares, s'étend sur 5 communes (Boigneville, Buno-Bonnevaux, Prunay-sur-Essonne, Nanteau-sur-Essonne et Buthiers) toutes situées sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a pris à sa charge l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) du site. Le DOCOB, finalisé en novembre 2009, a été approuvé par un arrêté préfectoral en date du 15 février 2010.

Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par un arrêté ministériel en date du 25 mai 2010.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a été désigné le 14 avril 2010 en Préfecture de l'Essonne structure animatrice du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » n° FR1100799. Cette mission d'animation a été reconduite pour 3 années le 30 novembre 2016 à la sous-préfecture d'Etampes (91) lors d'un vote des collectivités territoriales.

Le comité de pilotage est présidé par Monsieur Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Ce rapport d'activité constitue le bilan triennal de l'animation 2017-2019.

Rappel des objectifs du DOCOB

Onze habitats d'intérêt européen, c'est-à-dire des habitats rares, en danger de disparition ou endémiques, ont été recensés sur le site, ainsi que quatre espèces animales d'intérêt européen inféodées à ces milieux (classés en Annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore »).

Parmi les milieux prioritaires et d'intérêt européen, on peut citer :

- * les pelouses calcaires ;
- * les pelouses sablo-calcaires ;
- * les landes sèches ;
- * les landes à genévriers ;
- * les cladiaies ;
- * les bas-marais alcalins ;
- * les prairies à molinie ;
- * les mégaphorbiais ;
- * les aulnaies frênaies à hautes herbes.

Parmi les espèces d'intérêt européen, on peut citer :

- * le lucane cerf volant
- * l'écaille chinée
- * *Vertigo moulinsiana*
- * *Vertigo angustior*

Afin de répondre aux enjeux de préservation des habitats et des espèces, 7 objectifs de conservation ont été définis dans le « document d'objectifs ».

Ces grands objectifs sont les suivants :

1. Maintenir et restaurer les conditions écologiques favorables aux populations de *Vertigos*
2. Maintenir et restaurer le caractère humide des marais et les ripisylves afin de préserver les habitats d'intérêt communautaire et les espèces liées
3. Maintenir et restaurer le réseau de pelouses sèches et les milieux associés
4. Maintenir et restaurer les landes sèches d'intérêt européen des coteaux
5. Améliorer les connaissances sur la faune aquatique
6. Sensibiliser les usagers du site à une meilleure prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans le cadre de leurs activités
7. Coordonner la gestion du site Natura 2000 avec les programmes publics et les autres sites Natura 2000 présents le long de l'Essonne et s'assurer de leur compatibilité

Sur la période 2017-2019, les missions de l'animateur du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » se sont articulées essentiellement autour des volets suivants :

- ✓ Gestion des habitats et des espèces : animation et sensibilisation des propriétaires du site
- ✓ Suivi des évaluations d'incidences
- ✓ Suivis scientifiques et techniques
- ✓ Information, communication et sensibilisation
- ✓ Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

I. Gestion des habitats et des espèces : animation et sensibilisation des propriétaires du site

Rappel : Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » s'étend sur 971 hectares et sur deux départements : Essonne et Seine-et-Marne. La propriété privée y est très morcelée : 315 propriétaires fonciers pour plus de 1 000 parcelles.

Le nombre de propriétaires est donc très important, ce qui implique d'identifier les secteurs à enjeux sur le site et pour lesquels les propriétaires sont moteurs. Les efforts d'animation ont été prioritairement concentrés sur ces points de chute pour mettre en place les suivis scientifiques et les outils contractuels.

a. Les visites conseils

Durant la période 2017-2019, **21 visites individuelles** ont été réalisées auprès de propriétaires sur le site de la Haute-Vallée de l'Essonne, dont les thématiques se répartissent comme suit :

Interlocuteur	Commune du site	Sujet(s) abordé(s)
2019 : 9 visites conseils		
Association de chasse	Buno-Bonnevaux	Travaux d'entretien du marais communal
Particulier	Buthiers	Premier contact : adhésion Charte
Particulier	Buno-Bonnevaux	Visite instruction PSG
Particulier	Nanteau-sur-Essonne	Règlementation sur le Castor
Particulier + gestionnaire forestier	Buno-Bonnevaux	Chantier Nature (site des Canches) + contrat NATURA 2000
Particulier	Buthiers	Premier contact : adhésion Charte
Commune	Prunay-sur-Essonne	Renouvellement Charte
CD 91	Prunay-sur-Essonne	Convention de gestion marais des Rabiers
Particulier	Achères-la-Forêt	Evaluation simplifiée des incidences
2018 : 11 visites conseils		
Particulier	Buno-Bonnevaux	Renouvellement Charte
Particulier	Buno-Bonnevaux	Renouvellement Charte
Particulier	Buthiers	Premier contact : adhésion Charte
Particulier	Buno-Bonnevaux	Visite instruction PSG
Particulier	Nanteau-sur-Essonne	Règlementation sur le Castor
Particulier	Buno-Bonnevaux	Contrat N2000
Particulier	Buthiers	Premier contact : adhésion Charte
Commune	Prunay-sur-Essonne	Renouvellement Charte
CD 91	Prunay-sur-Essonne	Adhésion Charte
Particulier	Achères-la-Forêt	Evaluation simplifiée des incidences
2017 : 1 visites conseils		

Particulier + gestionnaire forestier + DDT	Nanteau-sur-Essonne	Contrat N2000
---	---------------------	---------------

b. Animation des Chartes Natura 2000

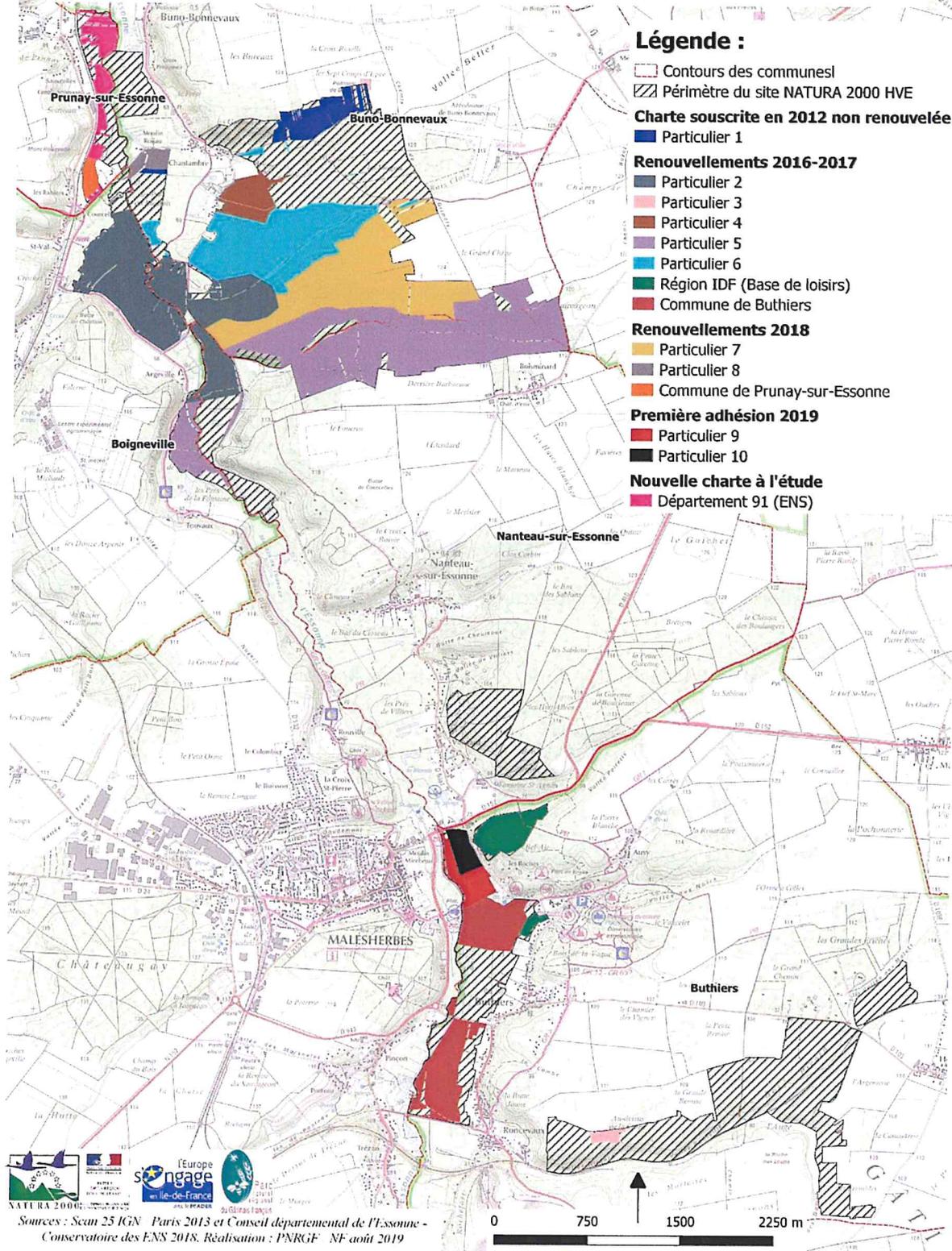
Rappel : Plusieurs chartes Natura 2000 ont été signées entre 2011 et 2012 par les propriétaires concernés sur le site de la Haute Vallée de l'Essonne. A ce jour, **13 chartes** ont été contractualisées soit **547,61 ha** sur les 971 ha du site, ce qui représente un **taux de couverture de 56%**

- **En 2019** : deux propriétaires forestiers privés ont pu bénéficier d'une première adhésion effective de leur Charte (dossiers traités et validés par le service instructeur) sur la commune de Buthiers. Une proposition de première adhésion du Conseil départemental de l'Essonne au titre de ses acquisitions foncières (ENS) au Marais des Rabiers a été faite en début d'année 2019. Une procédure de validation interne est en cours avant signature effective.
- **En 2018** : la priorité a été donnée au renouvellement des Chartes signées en 2012 et qui sont arrivées à caducité. La commune de Prunay-sur-Essonne ainsi que deux propriétaires privés ont pu bénéficier du renouvellement effectif de leur Charte (dossiers traités et validés par le service instructeur).
- **En 2017** : trois chartes ont été renouvelées et validées par les DDT en 2017 et une nouvelle charte a été signée.

Propriétaire	Communes concernées	Surface Totale	%
Particulier	Buno-Bonnevaux ; Nanteau-sur-Essonne ; Boigneville	165 ha	17%
Particulier		87 ha	9%
Particulier	Buno-Bonnevaux, Boigneville	5,4 ha	0,6%
Commune	Prunay-sur-Essonne	3,4 ha	0,4%
Particulier	Buno-Bonnevaux	15 ha	2%
Particulier	Buthiers	2,35 ha	0%
Ile de Loisir de Buthiers	Buthiers	51 ha	5%
Commune	Buthiers	39 ha	4%
Particulier	Buno-Bonnevaux	16 ha	2%
Particulier	Nanteau-sur-Essonne	78 ha	8%
Particulier	Buno-Bonnevaux	70 ha	7%
Particulier	Buthiers	8,58 ha	0,8%
Particulier	Buthiers	6,88 ha	0,7%
TOTAL		546 ha	56%

Nouvelles
adhésions 2019

**Etat des lieux des souscriptions à la charte NATURA 2000 en 2019 -
Site Haute-Vallée de l'Essonne :**



c. Animation des contrats Natura 2000 / travaux de restauration

Plusieurs projets de contrats ont été accompagnés sur des zones humides et une lande sèche européenne. Néanmoins, les contrats n'ont pas pu être menés à bien, les travaux chiffrés générant une avance sur trésorerie trop conséquente pour les propriétaires rencontrés. Des alternatives ont alors été étudiées : prise en charge des travaux manuels par des BTS (chantiers nature), mise en gestion de parcelles communales par le Conseil départemental 91 au titre de ses prérogatives sur les Espaces naturels sensibles (ENS) pour le marais des Rabiers. Enfin, une difficulté dans la mise en œuvre de travaux de restauration réside également dans la levée du zonage Espace boisé Classé (EBC) qui figure sur les plans locaux d'urbanisme et interdit tout défrichement de ces espaces naturels qui ont été recolonisés par les ligneux.

➤ En 2019 :

Contrat Natura 2000 pour « Restaurer et maintenir l'ouverture du milieu par entretien et exporter les résidus »

- Sur la commune de Buno-Bonnevaux : présence d'une **lande sèche européenne** colonisée par les ligneux sur 8,4 ha chez un propriétaire forestier privé. Le plan simple de gestion précise un passage en coupe de la parcelle en 2021. En amont, le propriétaire a été rencontré et le gestionnaire sensibilisé pour le montage d'un contrat. Les travaux à prévoir sont : l'abattage de pins sylvestre adultes et l'exportation des produits de coupe en dehors de la lande. Un inventaire cartographique a été réalisé pour identifier les éléments de végétation à conserver (genévriers...). Un marquage des arbres à abattre sera proposé au gestionnaire en 2020 afin de chiffrer les travaux et constituer le contrat.

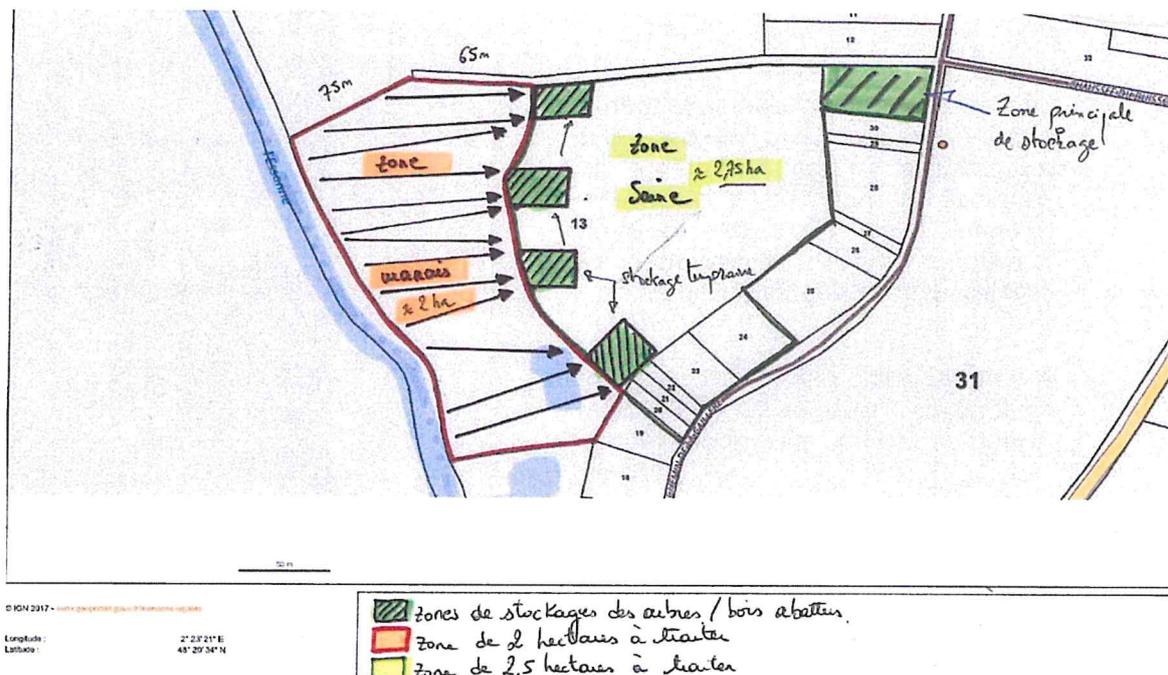
Convention de gestion pour « Restaurer et entretenir le caractère ouvert du marais et exporter les résidus »

- Sur la commune de Prunay-sur-Essonne : le **marais des Rabiers** tend à se refermer. Il a été proposé à la commune, en concertation avec le Département de l'Essonne qui possède également des terrains à proximité, de relancer le projet de réouverture du milieu (*mégaphorbiée eutrophe*). Les travaux à prévoir sont : l'abattage de 50 peupliers (sécurisation du chemin communal), le débroussaillage de la végétation basse, l'entretien du milieu ainsi réouvert par fauchage et/ou pâturage extensif. Une convention de gestion doit être renouvelée avant la fin d'année afin de préciser les modalités de prise en charge de l'intervention. La commune précise qu'il serait envisageable de réaliser un chantier nature pédagogique ouvert aux bénévoles pour les travaux de débroussaillage en complément des travaux mécanisés. Les travaux doivent être chiffrés en 2020.
- En 2018 :

Contrat Natura 2000 pour « Restaurer et maintenir l'ouverture du milieu par entretien et exporter les résidus »

Sur la commune de Buno-Bonnevaux, proposition de contrat de réouverture d'une aulnaie-frênaie à hautes herbes (91E0) en bordure de la rivière Essonne par abattage et débroussaillage de la végétation. La zone à travailler concernait 4,75 ha.

Deux prestataires ont été sollicités pour chiffrer le montant des travaux (63 864€ et 57 300€).



➤ En 2017 :

Contrat Natura 2000 de « réouverture de milieux humides en cours de fermeture »

Sur la commune de Nanteau-sur-Essonne, proposition de contrat de réouverture de milieux humides en cours de fermeture (HIC 6430 Mégophorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires). Nature des travaux envisagés : abattage de plusieurs parcelles de peupliers chez un propriétaire forestier privé et exportation des produits de coupe. Premier entretien du milieu réouvert pour conserver cet îlot de naturalité et contenir les rejets ligneux.

d. Chantier nature

➤ En 2019 :

« Chantier nature pour l'entretien des pelouses sèches sur le site des Canches »

- ✓ Le 13 septembre 2019, réalisation d'un chantier nature en collaboration avec l'école TECOMAH (bac pro gestion des milieux naturels et de la Faune) pour l'entretien des pelouses sèches (6210) sur le site des Canches à Buno-Bonnevaux : **20 participants.**



e. Réunions de sensibilisation/vulgarisation

➤ En 2019 :

- ✓ Une réunion grand public sur le thème « Reconnaissance de la flore associées aux milieux fragiles s'est tenue le vendredi 24 mai 2019 à Prunay-sur-Essonne. Sur les 200 courriels d'invitation transmis, **20 personnes se sont inscrites, 21 furent présents.**
- ✓ A noter, la présence de nos partenaires : services de la DRIEE et agents du CRPF Île-de-France Centre.

➤ En 2018 :

- ✓ Une réunion sur le thème « La prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière » s'est tenue le 1^{er} juin 2018.
- ✓ Visite de parcelles boisées et d'une pelouse sèche chez un propriétaire privée. Initiation aux bonnes pratiques de gestion pour améliorer la biodiversité potentielle des forêts.
- ✓ Sur les 190 courriers d'invitations envoyés, **12 propriétaires étaient présents** à la réunion.

➤ En 2017 :

Pas de réunion sur le site Natura 2000 de la Haute-Vallée de l'Essonne animée en 2017.



II. Évaluation des incidences des projets

➤ En 2019 :

Type d'évènement	Date de réalisation	Avis du service instructeur
Manifestation Octobre Rose	Dimanche 29 septembre 2019	Favorable sous réserves
Manifestation sportive Velostar (La Jacques Gouin)	Dimanche 10 mars 2019	Favorable sous réserves

➤ En 2018 :

➤ **Site Haute Vallée de l'Essonne :**

Type d'évènement	Date de réalisation	Avis du service instructeur
Manifestation sportive Velostar	1 ^{er} mai 2018	Favorable sous réserve
Manifestation sportive Le Malesherbois	30 septembre 2018	Favorable sous réserve

➤ **Massif de Fontainebleau :**

Type d'évènement	Date de réalisation	Communes concernées	Commentaire
Coupe d'éclaircie pour améliorer le peuplement	Automne-Hiver 2019	Le Vaudoué	Accompagnement et suivi de l'évaluation simplifiée des incidences, mise en relation avec l'animatrice du site
Coupe de résineux au profit des feuillus		Achères-la-Forêt	

➤ En 2017 :

Type d'évènement	Date de réalisation	Avis du service instructeur
Course Rose de Malesherbes (parcours pédestre et vélo)	7 octobre 2017	Favorable sous réserve

- Mise en conformité du PLU de Boigneville.

III. Suivis scientifiques et techniques

a. Suivi des populations de Vertigos

Un marché pluri-annuel a permis de financer une étude et de la reconduire annuellement.

Un inventaire annuel relatif au suivi des populations de Vertigos dans les marais du site Natura 2000 de la Haute-Vallée de l'Essonne a été réalisé durant la période 2017 à 2019. Ces inventaires ont donné lieu à la rédaction de trois rapports annuels dont voici les synthèses respectives :

➤ En 2019 :

60 échantillons de litière et 269 battages de la végétation effectués (dont 43 avec *Vertigo moulinsiana*). La synthèse de l'inventaire est en cours de finalisation.

Les premières conclusions : on note une forte régression du *Vertigo moulinsiana* depuis 2015 qui se vérifie en 2019. Pour le *Vertigo angustior*, les résultats sont en cours d'analyse, mais le faible taux d'humidité constaté cette année fait craindre une raréfaction de cette espèce.

➤ En 2018 :

60 échantillons de litière et 283 battages de la végétation effectués (dont 101 avec *Vertigo moulinsiana*).

Les conclusions :

- ✓ Forte régression de *V. moulinsiana* jusqu'en 2017. A partir de 2018, un rétablissement progressif ;
- ✓ Disparition de *V. angustior* ?
- ✓ L'humidité joue-t-elle un rôle clef ? Si oui, à quelle période en particulier ?
- ✓ Quelles seront les évolutions climatiques à venir et leurs impacts ?

➤ En 2017 :

Lancement du marché public à tranches conditionnelles (rédaction des pièces techniques et administratives, choix du prestataire, notification).

Quelques conclusions significatives ont pu être mises en évidence :

- Une forte régression (voire disparition ?) de *V. moulinsiana* et en particulier de *V. angustior*
- une progression périphérique aux abords des stations prospectées (la dissémination s'opérant par l'eau et les oiseaux) ;
- Le rôle clef joué par l'humidité (en particulier lors de la période critique de l'été) ;
- Un assèchement estival généralisé (période 2013 – 2017).

Et des questions qui restent en suspens :

- Va-t-on vers une disparition ou une très forte régression ?
- Causes de l'assèchement estival : local ou généralisé ?

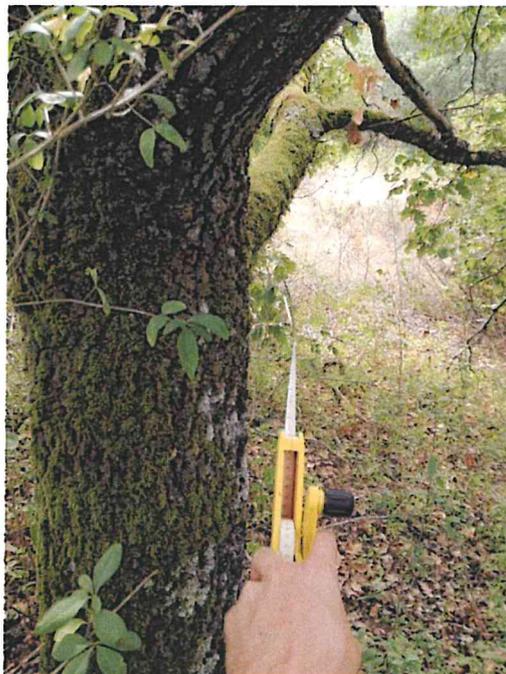
b. Suivi des pelouses sèches (HIC 6210)

➤ En 2018 :

Première mise en œuvre du protocole qui a été appliqué sur 10 transects matérialisés en août sur le site des Canches. Les résultats de l'inventaire ont été intégrés dans une base de données Excel.

➤ En 2019 :

Aucun nouveau transect n'a été effectué en 2019 faute d'autres sites disponibles. Mais une courte formation de terrain sur une demi-journée a été effectuée auprès de l'agent chargée de mission aux réserves naturelles de la Bassée pour faire profiter de notre retour d'expérience.



c. Suivi des Landes sèches européennes (HIC 4030)

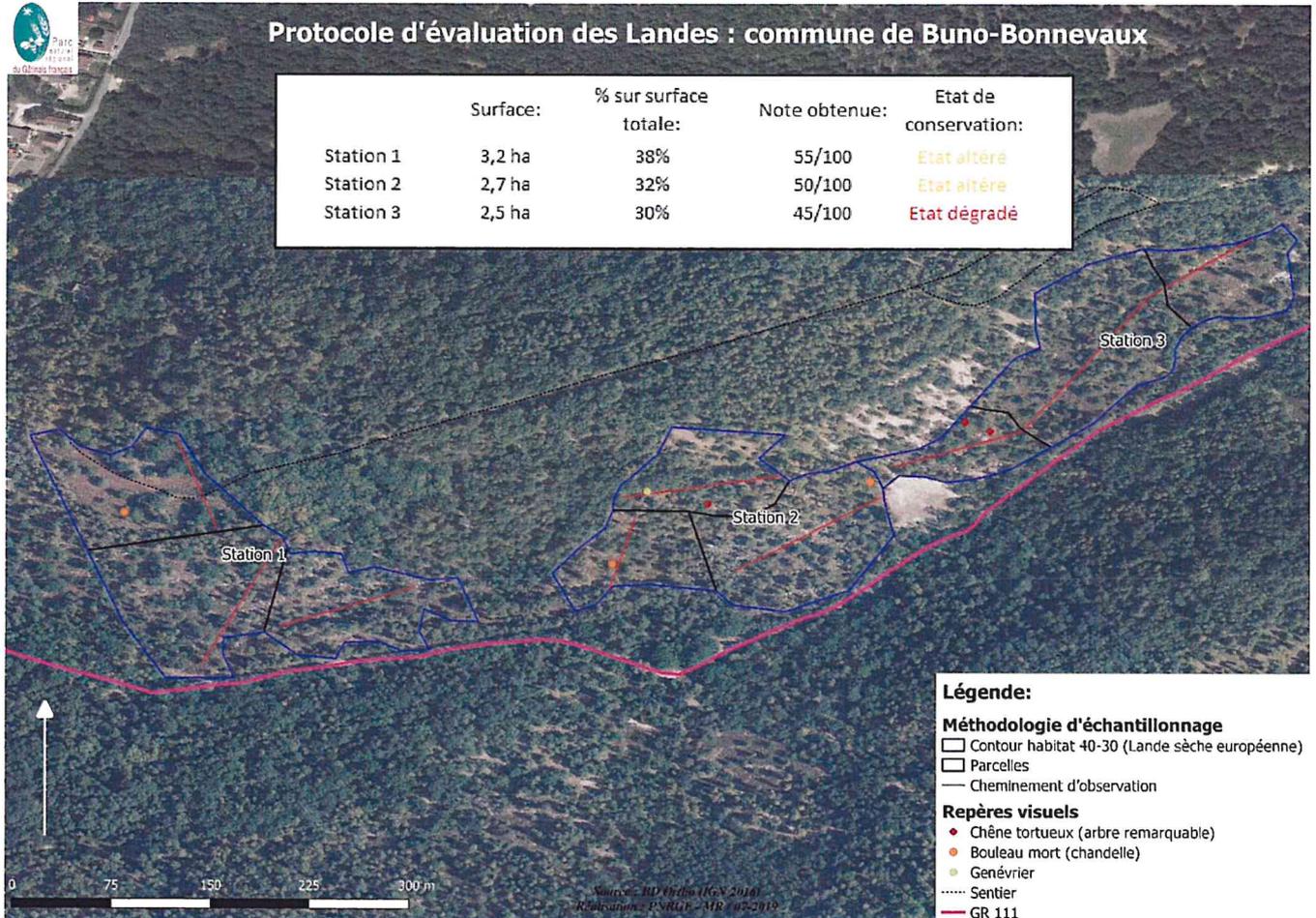
➤ En 2019 :

Le protocole d'évaluation des Landes a été appliqué pour la première fois sur un secteur à Buno-Bonnevaux (landes sèche européenne de 8,4 hectares). Les résultats de cet inventaire ont été valorisés lors d'une restitution auprès du propriétaire forestier. Une proposition a été faite pour annexer la cartographie à son document de gestion (PSG). Des travaux de restauration pourront être envisagés en 2020 (passage en coupe sur la parcelle) : un contrat NATURA 2000 de réouverture du milieu sera alors étudié.



Protocole d'évaluation des Landes : commune de Buno-Bonnevaux

	Surface:	% sur surface totale:	Note obtenue:	Etat de conservation:
Station 1	3,2 ha	38%	55/100	Etat altéré
Station 2	2,7 ha	32%	50/100	Etat altéré
Station 3	2,5 ha	30%	45/100	Etat dégradé



IV. Information, communication et sensibilisation

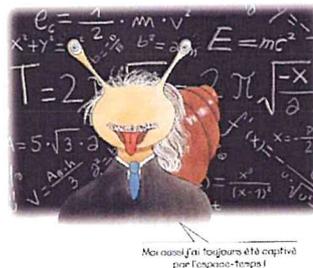
a. Participation à la vie du réseau au-delà du site Natura 2000

Année 2019				
Intitulé de la réunion	Organisateurs	Objet	Lieu	Durée
Réunion de cadrage	DDT(s)	Fixer les objectifs pour l'animation 2019	EVRY	0,5 jour
Chantier Nature	NaturEssonne	Réouverture du milieu	Ormoy La Rivière	1 jour
Formation au montage d'un dossier Natura 2000 cofinancé par le FEADER	DDTs/DRIEE	Faciliter/fluidifier les demandes de subvention entre animateurs et service instructeur	Evry	1 jour
Formation au protocole de l'état de conservation des landes	CBNBP	Harmoniser la méthodologie d'inventaire entre tous les animateurs de sites franciliens	RNR Boucles de Moisson	1 jour
Journée de découverte du site N2000 « Massif de Fontainebleau »	DRIEE/CBNBP	Journée technique d'échanges entre animateurs	Massif de Fontainebleau	1 jour
Année 2018				
Intitulé de la réunion	Organisateurs	Objet	Lieu	Durée
Réunion de cadrage	DDT(s)	Fixer les objectifs pour l'animation 2018	Maison du Parc, Milly-la-Forêt	0,5 jour
Chantier Nature	ANVL	Réouverture du milieu	Champ Minette	1 jour
Journées d'échanges techniques du réseau Natura 2000	DRIEE	Journée technique d'échanges entre animateurs	Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines	1 jour

Année 2017				
Intitulé de la réunion	Organisateurs	Objet	Lieu	Durée
Journées d'échanges techniques du réseau Natura 2000 en Seine-et-Marne,	DDT 77	Journées d'échanges	Verdelot	1 jour

b. Actions de communication

- 2017-2019 : mise à jour du [site internet dédié](#), diffusion des comptes-rendu de comités de pilotage, rapports Vertigo, fiches info.
- 2017-2019 : en collaboration avec le service de la DRIEE, mise à jour de la fiche synthétique de présentation du site de la Haute-Vallée de l'Essonne.
- 2017-2019 : rédaction de 3 fiches info annuelles.
- 2018-2019 : coordination, relecture, mise en page, illustration et conception graphique de la brochure de vulgarisation scientifique sur le *Vertigo* (rédigée en 2018 par S.Vrignaud). 100 exemplaires de cette brochure ont été commandés. Une liste de diffusion numérique a été définie en concertation avec les services de la DRIEE.



- 2018 : journées de communication sur le site Natura 2000 de la Haute-Vallée de l'Essonne

Intitulé de l'action	Thème	Lieu	Durée
Accueil d'une délégation du Ministère de la transition écologique et solidaire	Outils contractuels NATURA 2000	Canches, Buno-Bonnevaux	0,5 jour
Journée Eau & Climat	La ripisylve	Marais de Buno-Bonnevaux, propriétaire forestier privé	0,5 jour

V. Gestion administrative et financière, animation de la gouvernance du site

a. Animation de 3 Comités de Pilotage

Comité de pilotage Animation 2019	Bilan de l'animation 2019 et perspectives 2020	Maison du Parc, Milly-la-Forêt	24 octobre 2019
Comité de pilotage Animation 2018	Bilan de l'animation 2018 et perspectives 2019		26 novembre 2018
Comité de pilotage Animation 2017	Bilan de l'animation 2017 et perspectives 2018		30 janvier 2018

Rédaction de trois comptes-rendu de Comité de pilotage et diffusion aux membres du Comité.

b. Gestion administrative et financière

Pour la période considérée 2017- 2019, le Parc a déposé auprès de la DRIEE :

- Trois demandes de paiement pour l'animation afin de clôturer les conventions d'animation.
- Trois conventions relatives à l'attribution de l'aide financière pour l'animation.
- Trois demandes de subvention pour l'animation.

c. Réalisation du rapport d'activité triennal

Dans le cadre de la clôture de la convention relative à l'attribution financière passée entre la DRIEE et le Parc du Gâtinais (convention financière n°2018-021), le présent rapport triennal d'activité a été réalisé.

VI. Synthèse

Sur la période considérée, une grande partie de l'animation a été consacrée à la sensibilisation des propriétaires : visite conseils, renouvellement des chartes Natura 2000 arrivées à caducité, réunions de vulgarisation, brochure de communication. De nouveaux propriétaires ont été sensibilisés dans le cadre de visites individuelles et d'une réunion collective de sensibilisation sur le terrain.

Le marais des Rabiers a fait l'objet d'une proposition de contrat via une convention de gestion avec le propriétaire : ce projet est momentanément en attente d'un nouvel interlocuteur au CD 91 ENS.

Synthèse du temps passé par agent en 2017

Agent	Actions	Sous-actions	Heures passées	Indicateurs de résultats	
Camille Guérin Chargé de l'animation du site NATURA 2000 Haute-Vallée de l'Essonne	Identification, sensibilisation des propriétaires	Sensibilisation auprès des propriétaires du site	2	Nombre de propriétaires/mandataires démarchés pour les contrats et la charte Natura 2000 (contact direct)	6
		Mise à jour des informations sous le Système d'information géographique (SIG)	1	Cartographie des informations vectorisées	
		Montage de dossiers de Chartes Natura 2000	30,50	Nombre de chartes Natura 2000 signées	5
				Surface totale engagée dans les chartes	507,35
		Montage de dossiers de Contrats Natura 2000	20,50	Nombre de contrats Natura 2000 montés	0
				Réunions avec les partenaires sur le montage/accompagnement d'un contrat Natura 2000	3
	Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000	2	Nombre de projets sur lesquels l'animateur a apporté un conseil en amont	
				Nombre de projets sur lesquels l'animateur a fourni des données du DOCOB	4
				Nombre de projets sur lesquels l'animateur a été sollicité par un service de l'État pour donner un avis technique	0

				Nombre de projets sur lesquels l'animateur a alerté les services de l'État (rôle de veille)	0
Amélioration des connaissances et suivi technique	Suivis scientifiques et techniques : Inventaire Floristique (méthodologie DRIEE-CBN)	12,50	Mise en place d'un protocole du suivi de l'évolution des milieux secs	2	
	Suivis scientifiques et techniques : Suivi de population Vertigo	15	Mise en place d'un cahier des charges spécifiques à l'inventaire des populations de vertigo dans les milieux humides du site Natura 2000	1	
	Suivi des inventaires, et sorties terrains, rencontre des acteurs		Rapport des données collectées	0	
Information, communication et sensibilisation	Création / mises à jour d'outils de communication, média	0	Nombre d'articles de presse	1	
	Mise à jour du site internet	1	Nombre d'articles de presse	1	
			Nombre de fiches info Natura 2000 réalisées	0	
			Nombre de connections sur un site Internet		
	Organisation de réunions d'informations / manifestation		Nombre de réunions/manifestations organisées	0	
Veille Bibliographique	10				
Réseau d'acteurs	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	10	Nombre de participants	0	

				Nombre de réunions où l'animateur est simple participant	3
	Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site	Gestion administrative et financière	35,75	Montage de la nouvelle convention d'animation entre la DRIEE et le Parc (+ demande de subvention)	
		Organisation de réunion de comité de pilotage	13	Nombre de réunion (s) de COPIL	18
		Participation à des groupes de travail/ réunions	12	Nombre de participants	
Nombre de groupes de travail en cours dans l'année				3	
SOUS-TOTAL 1			165,45		
Alexandre Emerit Coordination des sites NATURA 2000 sur le PNR	Encadrement par le chef de pôle environnement	Encadrement de la chargée de mission sur l'animation du site Natura 2000 de la Haute-Vallée de l'Essonne	64	Points Natura 2000 : reporting activité	40
				Relecture et validation de documents	24
SOUS-TOTAL 2			64		
TOTAL ANNEE 2017			229,45		
Synthèse du temps passé par agent en 2018					
Agent	Actions	Sous-actions	Heures passées	Indicateurs de résultats	
	Formation	Bibliographie	25		
		Protocole pelouses calcaires	8	Présence à la formation	oui
		Guide végétation remarquable IDF	8	Présence à la formation	oui
	Outils contractuels	Contrats NATURA 2000	22	Projets de nouveaux contrats	2
		Renouvellement / signature nouvelles Chartes	48	Renouvellement d'anciennes Chartes	3
	Inventaires/ études	Etude Vertigo	16	Rapport d'étude 2019	1/1
		SIARCE zone humide	10	Veille scientifique, rapport des données collectées	
		Protocole pelouses calcaires	43	Nombre de transects mis en place	10
		Suivi castor	8	Veille scientifique, rapport des données collectées	
	Sensibilisation	Visites incitatives	78	Nombre de visite conseil réalisées	11
		Réunion de formation « La biodiversité dans la gestion forestière »	36	Nombre de propriétaires sensibilisés	12

Nicolas Folliot Chargé de l'animation du site NATURA 2000 Haute-Vallée de l'Essonne		Journée « Eau & Climat », intervention ripisylve	52	Nombre de documents de sensibilisation édités	1/1
	Evaluation d'incidence	Course Velostar, accompagnement de projets d'éclaircie en forêt	22	Nombre d'évaluations accompagnées	4
	Communication	Brochure Vertigo	38	Brochure rédigée	1
		Accueil délégation du Ministère	18	Visite sur site	1
		Supports de communication	14	Supports de communication produits	2
		Fiche info n°8	14	Fiche info éditée et diffusée	1
	Réseau d'acteurs	Journées techniques, journée d'échanges annuelle, cadrage administratif DDT...	34	Nombre de participation à des journées d'échanges	3
	Administratif	Reporting d'activité	38	Nombre de comités de pilotage animés	2
		suivi financement	20	Montage de la nouvelle convention d'animation + demande de subvention	2
		Points chef de pôle	8		
SOUS-TOTAL 1			560		
Alexandre Emerit Coordination des sites NATURA 2000 Sur le PNR		Bibliographie	8		
	Formation	Pelouses calcaires, reptiles	24		
	Outils contractuels	Contrats et chartes	24		
	Inventaires / études	Vertigo, SIARCE	16		
	Sensibilisation				
	Réseau d'acteurs	Site Natura 2000 Bassée	4		
		Réserve de Biosphère, conseil scientifique, comité environnement	56		

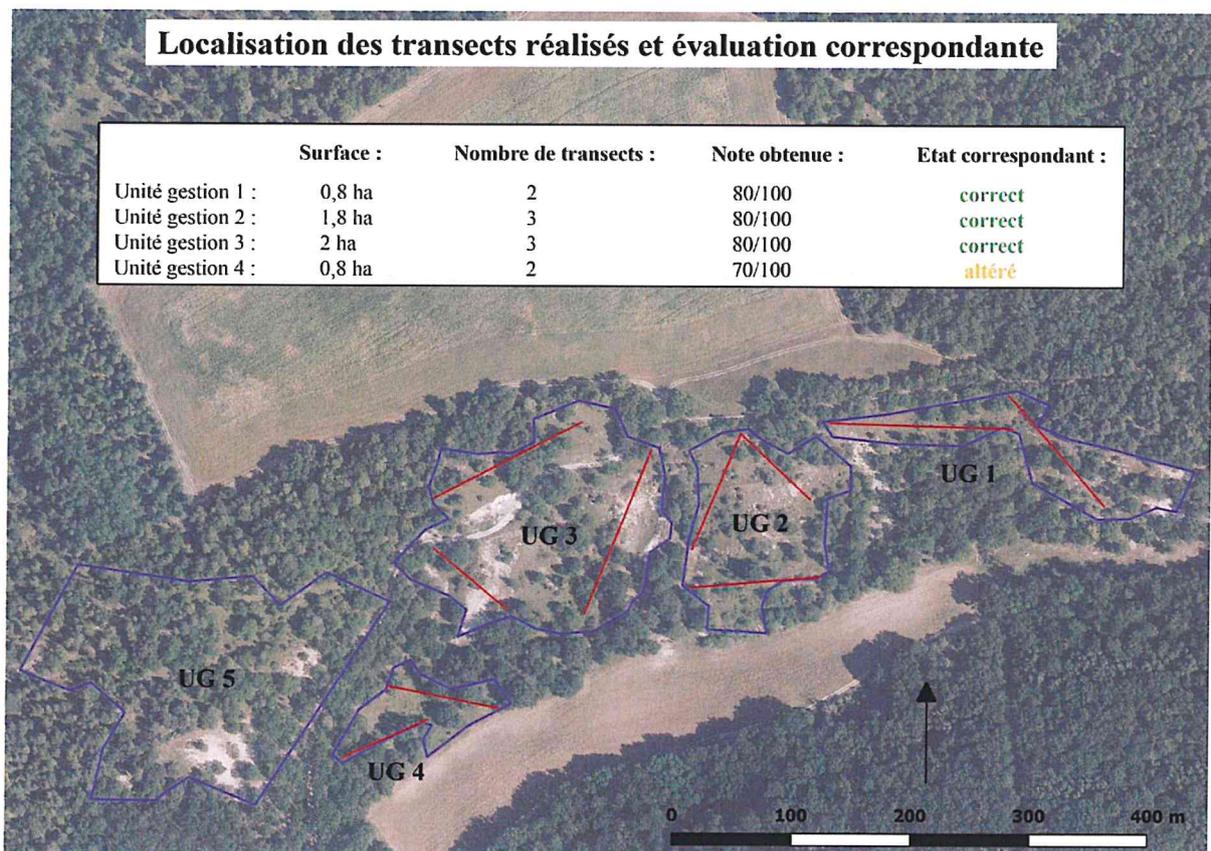
	COPIL Natura 2000	ONF, forum (pâturage en site Natura 2000 Fontainebleau et Parc...)			
	Chantiers nature	Fontainebleau, Pelouses calcaires, Haute-vallée de l'Essonne	12		
	Communication	Larchant, Meun et Baudelut	32		
	Administratif	Brochure Vertigo, Accueil Ministère	16		
		Reporting, financement	12		
		Chef de Pôle	20		
SOUS-TOTAL 2			224		
TOTAL ANNEE 2018			784		

Synthèse du temps passé par agent en 2019					
Agent	Actions	Sous-actions	Heures passées	Indicateurs de résultats	
		Bibliographie	3		
	Formation	Protocole landes sèches européennes	9	Présence à la formation	oui
		Montage administratif d'un dossier Natura 2000	9	Présence à la formation	oui
	Outils contractuels	Contrats NATURA 2000	14	Projets de nouveaux contrats	2
		Convention de gestion ENS	6	Convention de gestion à l'étude	1
		Renouvellement / signature nouvelles Chartes	24	Deux nouvelles Chartes instruites et validées	2

Nicolas Folliot Chargé de l'animation du site NATURA 2000 Haute-Vallée de l'Essonne	Travaux de restauration	Mise en place de chantiers natures avec des étudiants et/ou bénévoles	12,5	Nombre de chantiers natures animé	1/1
	Inventaires/ études	Etude Vertigo	9	Rapport d'étude 2019	1/1
		Protocole landes sèches européennes	91	Surface évaluée en hectare	10
		Suivi études espèces exotiques envahissantes	4	Remontée d'information, veille scientifique	
	Sensibilisation	Visites incitatives	37,5	Nombre de visite conseil réalisées	7
		Sortie nature « Identifier les milieux fragiles, reconnaitre les principales essences forestières »	24,5	Nombre de personnes sensibilisées	21
	Evaluation d'incidence	Suivi et accompagnement des projets pour mesurer leur incidence sur les habitats et espèces	1,5	Nombre d'évaluations accompagnées	2
	Communication	Brochure Vertigo	90,5	Brochure rédigée	1
		Production cartographique	21	Nombre de cartes produites	
		Mise à jour du site internet	4	Site internet à jour	
		Fiche info n°9	7	Fiche info éditée et diffusée	1
	Réseau d'acteurs	Journées techniques, journée d'échanges annuelle, études, cadrage administratif DDT...	32	Nombre de participation à des journées d'échanges	4
	Administratif	Reporting d'activité	34	Nombre de comités de pilotage animés	2
		Suivi d'activité	15	Bilan d'activité triennal	1/1
		Encadrement d'un stagiaire	36,5	Durée du stage	3 mois
		suivi financement	25	Montage de la convention d'animation 2020 + demande de subvention 2019	2/2
	Points chef de pôle	40			
SOUS-TOTAL 1			550		
Alexandre Emerit Coordination des sites NATURA 2000 Sur le PNR	Administratif	Points chef de pôle	40		
	Outils contractuels	Bibliographie Contrats et chartes	8 24	Accompagnement du technicien	
	Inventaires / études	Inventaire Vertigo sur le marais de Baudelut et suivi de l'étude zones humides de la HVE par le SIARCE	32	Réalisation d'une étude sur les Vertigos dans le marais de Baudelut	
	Sensibilisation et réseau d'acteurs	Réserve de Biosphère, conseil scientifique, comité environnement ONF,	58		

		Comité environnement Fédération des Parcs, comité de gestion RNR du marais de Larchant, accueil étudiants sur le site du Coquibus (natura 2000 Fontainebleau)			
	COPIL Natura 2000	Fontainebleau, Pelouses calcaires, Haute-vallée de l'Essonne	8		Présence à 2 COPIL
	Chantiers nature	Haute-Vallée de l'Essonne, Larchant, Meun à Achères-la-Forêt	46		Deux chantiers sur les Canches (HVE) Entretien du crapauduc de Larchant Réalisation de 3 chantiers nature sur la platière de Meun
	Communication	Participation à la Brochure Vertigo	8		
	Administratif	Reporting, financement	16		
SOUS-TOTAL 2			240		
TOTAL ANNEE 2019			790		
TOTAL ANNEES 2017-2019			1803,45		

Annexe 1 : Cartographie relative à l'application du protocole d'évaluation des pelouses sèches



Annexe 2 : Saisie du tableur excel – Evaluation de l'état de conservation des pelouses sèches

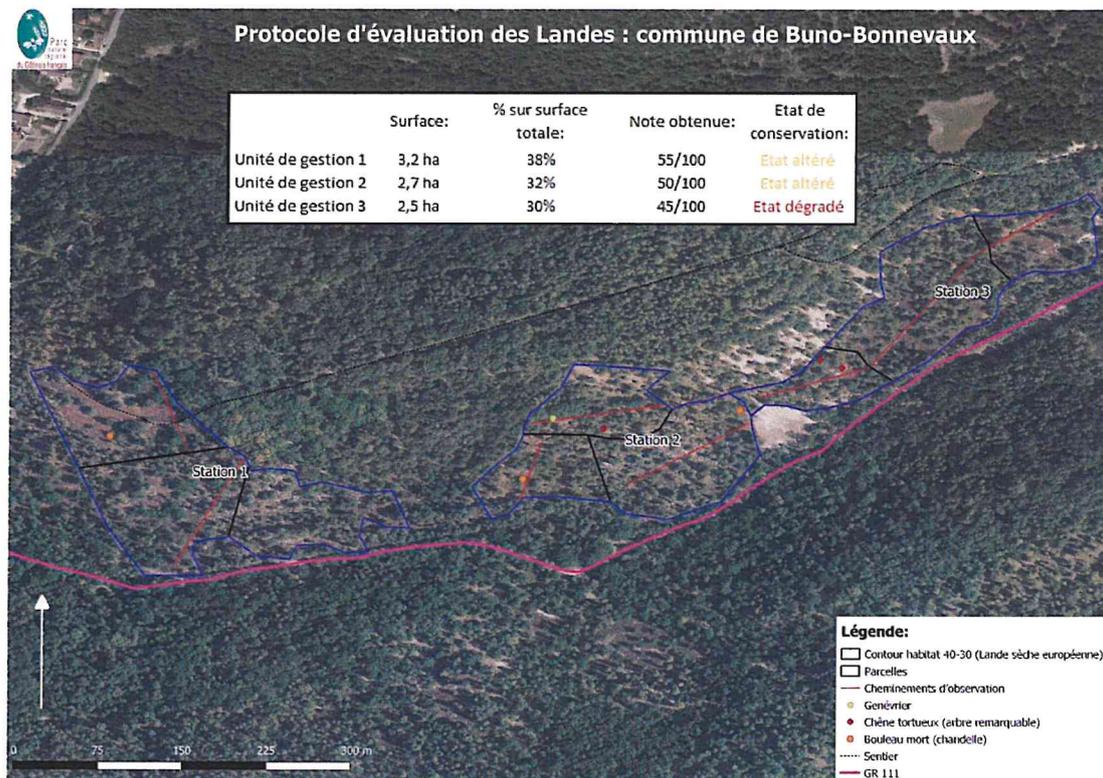
Date d'observation	10/08/2018
Longueur totale du transect	70
Surface 6210 (T-1)	18,7

Critère	Indicateur	Type d'analyse	Modalité	Notation
Autres atteintes	Ampleur des atteintes	Degré d'atteinte de l'unité de gestion ponctuel, maîtrisable		-5

*Quelques traces témoignant d'une fréquentation ponctuelle : risque de piétinement potentiel

Segment	Distance	longueur/surface du segment	habitat1	Recouvrement habitat (%)	habitat2	Recouvrement habitat (%)	habitat3	Recouvrement habitat (%)	Hauteur (m)	Surface 6210	Surface pelouse	Rec.ligneux (%)	Rec.ligneux(sur f)	Rec.brachypode (%)
1	5	5	Ourllet	100						5	0	5	0,25	60
2	14	9	Pelouse	80	Ourllet	20				9	7,2	2	0,18	10
3	17	3	Ourllet	100						3	0	2	0,06	70
4	20	3	Pelouse	90	Ourllet	10				3	2,7	5	0,15	10
5	29	9	Ourllet	85	Pelouse	15				9	1,35	5	0,45	60
6	32,5	3,5	Pelouse	80	Fourré	20				3,5	2,8	30	1,05	15
7	36	3,5	Ourllet	70	Pelouse	30				3,5	1,05	2	0,07	50
8	42	6	Ourllet	100						6	0	60	3,6	40
9	50	8	Ourllet	80	Pelouse	20				8	1,6	15	1,2	30
10	55	5	Ourllet	60	Pelouse	40				5	2	30	1,5	40
11	64	9	Ourllet	100						9	0	2	0,18	60
12	70	6	Ourllet	60	Fourré	40				6	0	15	0,9	30
13		-70								0	0		0	
14		0								0	0		0	
15		0								0	0		0	
16		0								0	0		0	
17		0								0	0		0	
18		0								0	0		0	
19		0								0	0		0	
20		0								0	0		0	

Annexe 3 : Cartographie relative à l'application du protocole d'évaluation des Landes sèches européennes



Annexe 4 : Saisie du tableur excel – Evaluation de l'état de conservation des landes sèche européennes

Evaluation de l'état de conservation des landes sèches (4030)

Site	Haute Vallée de l'Essonne																	
Commune	Buno-Bonnevaux																	
Lieu dit	Charantambreau																	
Date d'observation	04/07/2019																	
Observateur	Nicolas Folliot + Mathieu Rechauz (stagiaire)																	
Habitat N2000	4030																	
Numéro de la station	2																	
Mesures de gestion mise en	Le plan de gestion du propriétaire prévoit un passage en coupe pour restaurer cette Lande sèche en 2021. Il sera intéressant d'appliquer à nouveau le protocole après réalisation des travaux d'ouverture pour comparer l'évolution de l'état de cette Lande																	
	N° de parcelle	Rec. lande (%)	Suf. Parcelle (ha)	Surface lande (ha)	Rec. solnu et végétations pionnières	Rec lande pionnière (%)	Rec lande mature (%)	Rec lande degenerat. (%)	Rec phanérophyes < à 4m (%)	Rec phanérophyes > à 4m (%)	Nombre d'espèces caractéristique	Rec sp caractéristique (%)	Rec EEE (%)	Rec Molinie (%)	Rec Brachypode (%)	Rec Fougère aigle (%)	Rec Genet à balais (%)	
Parcelles	1	77	0,7	0,54	5,00	5	20	75	5	10	1	5	0					
	2	94	0,6	0,56	3,00	3	10	87	1	15	1	2	0					
	3	85	1,2	1,02	3,00	5	15	80	3	15	1	2	0					
	4			0,00														
	5			0,00														
	6			0,00														
	7			0,00														
	8			0,00														
	9			0,00														
	10			0,00														
	11			0,00														
Station	Valeus Score		2,5	2,1	3,5	4,5	14,9	80,6	3,0	13,7	3	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	Score			-10	5	5	5	10	0	10	0	5	0	0	0	0	0	
EVALUATION	50																	

Annexe 5 : fiche compte-rendu de réunion grand public Natura 2000 HVE en 2019

Titre de la réunion : Reconnaître les principales essences forestières, identifier les milieux fragiles

Date : vendredi 24 mai 2019

Lieu (département, commune) : Prunay-sur-Essonne, marais des Rabiers, Essonne (91)

Durée : $\frac{1}{2}$ journée salle 1 journée
 $\frac{1}{2}$ journée terrain 1 journée terrain

Organismes :

- ◆ animateur responsable : NF - PNRGF temps de préparation : 7 jours
 - ◆ autres animateurs : RT – CRPF temps de préparation : 1,5 jours
- Nombre de propriétaires participants : 17 nombre total de participants : 21

Résumé

Objectifs :

Sensibiliser les propriétaires à la reconnaissance des principales essences forestières et apprendre à distinguer différents milieux : coteaux calcaires, lisière forestière, pelouses sèches. Se familiariser avec le marquage de coupe et comprendre en quoi l'acte de gestion forestière permet de tendre vers davantage de biodiversité.

Méthode pédagogique :

Arrêts fréquents pour montrer toute la diversité floristique de ce milieu et préciser les principales caractéristiques écologiques des espèces rencontrées. Entrée ludique et numérique à travers des anecdotes facilitant la reconnaissance de la flore, la transmission de quelques critères simplifiés de botanique à travers l'utilisation d'application mobiles (PI@ntet, Clés de forêt).

Déroulement :

Introduction par l'animateur du site NATURA 2000 Haute-Vallée de l'Essonne (présentation des animateurs, du site, des enjeux, du déroulement de la matinée). Cheminement aux abords de la parcelle et arrêts fréquents pour identifier la flore.

Liste des documents remis et envoyés :

- Fiche de reconnaissance des principales essences forestières que l'on retrouve sur le territoire du PNR Gâtinais français.
- Carte de localisation du secteur.
- Clés de détermination feuillus/résineux ONF.
- Fiche simplifiée expliquant les grands critères pris en considération pour le calcul de l'IBP.
- Brochures NATURA 2000 et Forêt
- Liste des organisateurs et contacts.

Points positifs :

- La pluralité des intervenants. Diversité des profils d'animateurs = complémentarité des discours = messages renforcés, informations plus riches.
- Un engouement important pour une réunion grand public (expérimental) : expérience à réitérer
- Exercices ludiques (cueillette, anecdotes, applications mobiles, sondage du sol) permettant de vulgariser des sujets techniques (botanique, pédologie, enjeux de conservation des habitats et espèces NATURA 2000)

Points à améliorer :

- Prendre le temps d'utiliser les supports cartographiques pour bien présenter la zone d'étude et les enjeux (photo aériennes prises à différentes périodes pour montrer la fermeture du milieu...)

A été abordée ? : la certification PEFC - sensibilisation aux DGD - la nouvelle procédure DGD - l'alternative au chimique - la gestion avec un gestionnaire - la sécurité au travail - l'équilibre cynégétique - la gestion de la biodiversité, du milieu naturel et de l'eau - La typo des peuplements - Autre : botanique simplifiée et NATURA 2000

Annexe 6 : exemple de fiche info éditée en 2018

NATURA 2000

Janvier 2019

FICHE INFO N° 8 HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE

Le Parc naturel régional du Gâtinais français,
animateur du site Natura 2000 de la Haute vallée de l'Essonne





UNE DÉLÉGATION DU MINISTÈRE visite le site des canches

Le 13 mars 2018, une délégation du Ministère de la transition écologique et solidaire s'est rendue sur le site des pelouses calcaires aux Canches à Bruno-Bonnevaux. Ce fut l'occasion d'échanger sur les effets des politiques contractuelles

UNE DÉLÉGATION DU MINISTÈRE visite le site des canches

NATURA 2000 dans la restauration de cet habitat. En effet en 2013, des travaux subventionnés ont permis la réouverture de pelouses calcaires qui étaient progressivement recolonisées par les semi-ligneux et ligneux (aubépine, troène, bouleau, pin). De quoi redonner place à des espèces rares comme la violette rupestre et l'anémone pulsatille.

L'actu DES VERTIGOS

Les *Vertigo angustior* et *mouliniana*, ces petits mollusques présents dans les marais et roselières, sont étudiés depuis 6 ans par un expert en mollusques. Il réalise des inventaires pour connaître les populations et estimer le nombre d'individus présents.

Ces espèces sont rares en Ile-de-France. Une brochure d'information est en cours de rédaction et permettra de mieux faire

connaître le comportement de ces escargots, leur écologie, leurs traits caractéristiques et les bonnes pratiques de gestion pour leur préservation.



En 2019, un autre rendez-vous Nature à ne pas louer : à vos agendas !



Vous avez déjà vu cet arbre mais ne savez pas comment il s'appelle ni pourquoi il se plaît bien ici ?

Vous aimeriez comprendre pourquoi certains milieux naturels sont fragiles ?

Cette sortie nature gratuite est faite pour vous !

Reconnaitre les principales essences forestières, identifier les milieux fragiles.

Vendredi 24 mai 2019
(lieu à préciser)

La formation est assurée par un animateur technique. Repas convivial le midi pour prolonger les échanges.

COUPON-RÉPONSE

à retourner à l'attention de
Nicolas Folliot, Chargé de mission Natura 2000

par courrier :
Parc naturel régional du Gâtinais français
20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt

ou par mail :





Castor VOUS AVEZ DIT CASTOR ?

Sauvé de l'extinction dans de nombreux pays européens au début du XX^e siècle, ce mammifère semi-aquatique protégé fait son grand retour en Ile-de-France après pas moins de 150 ans d'absence ! Un terrier-hutte a été découvert en mai 2016 en bordure de l'Essonne. Après confirmation d'un agent de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le bâtisseur de cet ouvrage est bien le Castor d'Europe (*Castor fiber*).

Une aubaine pour la bonne santé de nos zones humides, au plus grand dam des saules et peupliers qui offrent une nourriture toute trouvée à cette espèce végétarienne. Mais pas de panique pour vos plantations : le Castor ne se déplace pas à plus de 20 mètres des berges. Son activité est principalement nocturne, et ses constructions plus modestes que celles du Castor américain.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quand la géographie immortalise l'histoire du Castor...

Le nom original du Castor est Bièvre en vieux français.

Un toponyme qui qualifie notamment les communes comme « Bièvres » et « Lamotte-Beuvron ».

Ce qui n'est pas sans rappeler le patronyme de nombreux français et européens (De Bièvre, De Beauvoir, Bever...).

Et en anglais, Castor se dit Beaver.

Une demi-journée pour COMPRENDRE LES LIENS ENTRE LA GESTION FORESTIÈRE ET LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre d'un cycle de formations forestières, le site de la Haute vallée de l'Essonne a accueilli, en juin dernier, un groupe de propriétaires forestiers afin de découvrir les bonnes pratiques de gestion forestière favorables à la biodiversité.

La visite s'est déroulée dans une propriété privée. Le groupe a pu être initié à la gestion de la biodiversité forestière à travers quelques bonnes pratiques : protéger

et valoriser les arbres d'exception lors d'une éclaircie, favoriser les îlières forestières, améliorer la capacité d'accueil d'un bois pour les êtres vivants (plantes, oiseaux), importance du bois mort laissé au sol et sur pied, refuge pour de nombreux insectes.

Les organisateurs ainsi que les participants ont tenu à remercier le propriétaire qui a autorisé l'accès à sa propriété.



Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Mail..... Téléphone.....

- Je souhaite participer Nombre de personnes : _____
- J'aurais souhaité participer, mais je ne suis pas disponible à ces dates
- Je souhaite participer bénévolement à des chantiers nature (débroussaillage...)



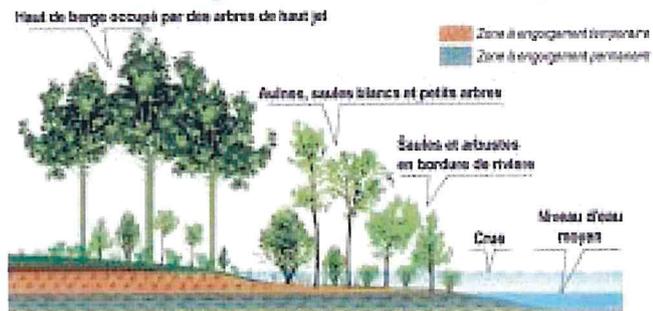
Annexe 7 : support pédagogique réalisé en 2018 dans le cadre de la journée Eau & Climat sur le site de la haute-Vallée de l'Essonne

La ripisylve : un écosystème à l'interface entre milieux aquatiques et forestiers

Qu'est-ce qu'une ripisylve ?

Du latin *ripa* (rive) et *sylva* (forêt), la ripisylve, ou boisements rivulaires, constitue l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées qui bordent les berges d'un cours d'eau. Parmi les essences forestières qui la compose, on retrouve l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), le saule blanc (*Salix alba*) ou encore le chêne pédonculé (*Quercus robur*).

Exemple de boisement sur berge :



L'aulne glutineux, espèce typique des bords de cours d'eau :

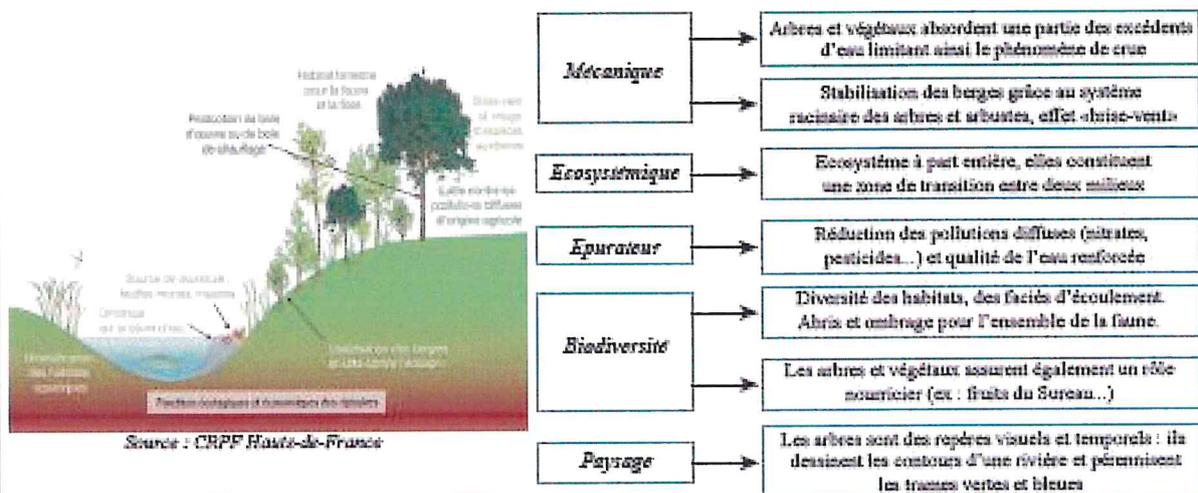
Feuillage Ecorce Bourgeon Cône Fruit Système racinaire



Grâce à ses racines puissantes et profondes, l'Aulne glutineux enrichit le sol en azote et fixe les berges. Espèce des milieux humides par excellence, il aime les sols constamment alimentés en eau. L'Aulne et la rivière sont donc inséparables : la rivière apporte une alimentation constante en eau et l'Aulne tient les berges avec ses puissantes racines. Le nom « glutineux » vient de l'aspect collant des bourgeons.

Les différents atouts des ripisylves pour l'eau et le climat :

Ces bandes boisées assurent de nombreuses fonctions qui sont autant de services «écosystémiques» rendus par la nature.



Source : CRPF Hauts-de-France



Réalisation : Nicolas Folliot, PNRGF / Sept 2018

Annexe 8 : exemple de compte-rendu de visite conseil dans le cadre de l'animation Natura 2000 Haute-Vallée de l'Essonne







Personnes présentes : FOLLIOT Nicolas (PNR) ; M Patrick PAGES (maire de Prunay-sur-Essonne), Myriam RUFAT, Camille LE NOAN, Jean-Philippe FALETIC, Gabriel DA COSTA (Conservatoire ENS département Essonne)

Date de la visite : 10/01/2019
Date du compte-rendu : 16/01/2019

Le propriétaire de la parcelle

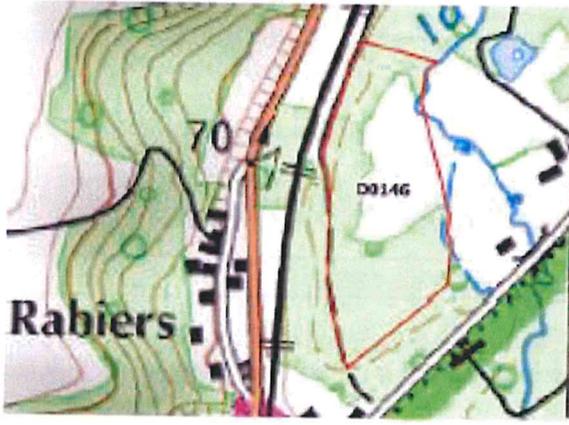
Commune : Prunay-sur-Essonne
 Courriel : prunaysureessonne@orange.fr
 Implication : Charte NATURA 2000 (renouvelée en 2018)

Tel : 01.64.99.52.17
 Type de propriété : communale
 Gestion antérieure : convention de gestion ENS

Zonages concernés par la parcelle D 146 :

<input checked="" type="checkbox"/> PNR	<input checked="" type="checkbox"/> Site classé	<input checked="" type="checkbox"/> ENS (zone de présomption)	<input checked="" type="checkbox"/> ZNIEFF 1 et 2
<input checked="" type="checkbox"/> Espace Boisé Classé	<input checked="" type="checkbox"/> NATURA 2000 (Haute-Vallée-Essonne)	<input checked="" type="checkbox"/> Réserve de biosphère	

Localisation de la parcelle




Contexte générale

Cette parcelle, d'une surface totale de 3,4 ha, est localisée sur la commune de Prunay-sur-Essonne, en zone NATURA 2000 de la Haute-Vallée de l'Essonne. Historiquement, 2 conventions de gestion pluriannuelles ont été signées entre le Département et la commune. Un premier état des lieux avait permis de dresser un programme d'intervention prioritaire. Il s'agit donc de poursuivre les efforts déjà engagés et proposer une gestion globale et durable de ce site.

Attentes et besoins identifiés lors de la visite

- ◆ Le maire de la commune a fait part de ses attentes concernant cette parcelle :
 - Etablir un aménagement durable de restauration du marais ;
 - Communiquer en amont auprès des riverains = expliquer la nécessité de restaurer ce milieu ;
 - Favoriser des interventions à moindre coût pour la commune ;
- ◆ Les principaux usages de la parcelle :

<input checked="" type="checkbox"/> Passage de riverains	<input checked="" type="checkbox"/> Intérêt patrimonial	<input checked="" type="checkbox"/> Inventaires scientifiques
<input checked="" type="checkbox"/> Passage à gibiers	<input checked="" type="checkbox"/> Valorisation de la biodiversité	
<input checked="" type="checkbox"/> Production potentielle de bois :	<input checked="" type="checkbox"/> Bois énergie	<input type="checkbox"/> Bois d'œuvre
		<input checked="" type="checkbox"/> Bois de chauffage
- ◆ Difficultés ou besoins rencontrés :

<input type="checkbox"/> Accessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Disponibilité financières	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion des déchets sauvages
<input checked="" type="checkbox"/> Autre : voie ferrée à proximité directe du site sans clôture	<input checked="" type="checkbox"/> Communiquer sur la politique départementale en faveur de préservation et de valorisation du patrimoine naturel	

Compte-rendu de visite au marais des Rabiers – le 10-01-2019



Rappel des enjeux de restauration et d'entretien du milieu

Type d'habitat rencontré	Cortège floristique	Faune spécifique	Etat de conservation	Principales menaces	Mesures de restauration
Mégaphorbiaies eurésiennes (6430)	Epiphanie des marais, Laiteron des marais, Fouquier des marais, Carex	Présence possible de mollusques rares <i>Vértigo angustior</i> / <i>moniliformis</i>	Moyen à bon	Eutrophication du milieu Progression des ligneux : fermeture du milieu	Maintenir le régime hydrique Limiter la progression des ligneux

- ❖ Ce marais revêt des intérêts environnementaux et assurent différents services écosystémiques : régulation des crues, limitation du phénomène de ruissellement, réservoir de biodiversité, gîte d'accueil de la faune (roselières...).
- ❖ Plusieurs espèces d'intérêt patrimonial ont été inventoriées lors d'un diagnostic écologique en 2015 (présence d'espèces rares comme la *Gentiane pneumonanthe*). En 2019, un inventaire complémentaire pourrait être établi par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CEBNBP) afin d'actualiser le diagnostic.
- ❖ Notons la présence d'un îlot de Renouées du Japon (*Reynoutria japonica*), plante exotique envahissante.

Préconisations de gestion

Renouvellement d'une convention de gestion

- ❖ **Objet de la convention** : sur la base des conventions antérieures et suite à l'état des lieux réalisé, définir un programme d'aménagement du site appartenant à la commune, préciser les modalités d'intervention et les droits et obligations des différentes parties.
- ❖ **Proposition** : réaliser une convention de gestion tripartite Commune de Brunay, Conseil départemental de l'Essonne et PNR du Gâtinais français.
- ❖ **Suite à donner** : proposition d'une version 1 par le Conservatoire des ENS et le PNR pour validation.
- ❖ **Délai de réalisation préconisée** : décembre 2019

Mise en place d'un chantier nature : débroussaillage, élimination de la végétation envahissante

- ❖ **Proposition** : la commune de Brunay évoque la possibilité de recourir au SIARCE et au SIREDOM qui ont l'habitude d'intervenir sur 1 semaine. Le Conservatoire départemental des ENS ajoute que l'on peut faire appel à des éco-volontaires via un chantier international (des structures existent à Paris). Un co-encadrement par le PNR et le Conservatoire départemental des ENS sur 1 journée est possible, ce qui permettrait d'avoir une première approche pédagogique. La mise en œuvre du chantier nature peut se faire avant la validation effective de la convention de gestion. Des îlots arbustifs ou arborés localisés pourront être conservés pour maintenir une biodiversité et des zones de refuge pour la faune.
- ❖ **Débouchés** : La strate arbustive et les jeunes ligneux (bourdaine, saulaie, sureau...) ne pourront pas être valorisés en plaquettes forestières via la SCIC qui ne traite que les sujets > à 10 cm de diamètre. Il conviendra donc de trouver un autre débouché pour exporter cette matière semi-ligneuse. Il est envisagé de les broyer et d'en déposer les copeaux sur le chemin afin de le renforcer.
- ❖ **Suite à donner** : contacter le SIREDOM et/ou le SIARCE pour définir les modalités de mise en œuvre d'un chantier nature (clarifier si intervention manuelle ou mécanisée...). Définir un planning d'intervention.
- ❖ **Délai de réalisation préconisée** : automne/hiver 2019



Eclaircie des ligneux de diamètre > à 10 cm

- ❖ **Etat des lieux :** une trentaine de peupliers de diamètre moyen compris entre 55 et 70 cm ont été comptabilisés au Nord et en bordure Ouest de la parcelle.
- ❖ **Sécurisation des boisements sur le linéaire en bordure de ligne RER D :**
Une inspection large réalisée en 2018 par le CENS a permis d'identifier les bois à abattre entre les poteaux SNCF n°68-44 et 69-34 afin de sécuriser le chemin communal adjacent et la ligne SNCF (sur 1100 ml) : 68 arbres Ø=13cm, 73de Ø15/25 cm, 82 de Ø 25/30 cm, 38 de Ø 30/50 cm, 43 de Ø >50 cm. Parmi ces sujets, certains sont prioritaires et font l'objet d'une actualisation d'un devis en vue d'une prestation par l'ONF dans le premier semestre 2019. Les arbres dangereux sont majoritairement sur les parcelles départementales (cf carte) et 2 gros grivards sont sur la parcelle communale (1 Ø 25/30 au poteau 69/10 avec champignon; 1 Ø >50 au poteau 69/14 avec base chancree).L'essentiel des parcelles adjacentes est départemental mais des parcelles privées sont intercalées.
Monsieur le maire stipule lors de la rencontre qu'il pourrait mobiliser des agents techniques pour faire abattre des arbres sur ces secteurs en cas d'absolue nécessité et urgence.
L'ONF qui intervient en marche avec le CD91 peut également actualiser un devis pour à broyage complet à l'engin des bordures du boisement sur plusieurs mètres de profondeur, ceci pour une intervention secondaire permettant de sécuriser les accès et voies sur le long terme, comme il a été fait sur des tronçons en ENS entre Mennecy et Ballancourt.
- ❖ **Préconisations :** plusieurs scénarii seront envisagés : intervention en régie (prise en charge de tout ou partie des travaux d'abattage par un agent de la commune) ou recours à des prestataires du Conservatoire des ENS (via fonds d'investissement travaux). Possibilité d'intégrer un arrachage des souches pour limiter les rejets, ce qui nécessite de bien cibler le coût de l'intervention. Les grumes seront débardées en empruntant le chemin carrossable qui longe la parcelle à l'ouest, aux abords de la voie de chemin de fer. Cette intervention peut être financée via un contrat NATURA 2000 « Restaurer et entretenir le caractère ouvert des marais et exporter les résidus ». Recourir à des engins adaptés pour limiter la pression au sol : pneus basses pressions, engins chenillés. Intervenir par temps sec sur sols ressuyés en surface.
- ❖ **Suites à donner :** marquage et cubage des arbres à abattre, estimation du coût (devis prestataire), proposition d'achat du bois par la SCSC.
- ❖ **Délai de réalisation préconisée :** hiver 2020 -> 01 mars 2020

Entretien régulier par fauche et/ou pâturage extensif

- ❖ **Préconisations :** à titre expérimental, plusieurs modalités d'intervention peuvent être menées sur des îlots définis au préalable :
 - Fauchage : fauche manuelle ou mécanique avec exportation des produits de fauche ;
 - Pâturage extensif : le Département conseille de recourir à un cheptel bovin. Définir en amont avec l'éleveur les aménagements spécifiques qui seraient nécessaires pour l'accueil du cheptel (pois de clôtures ? abri...);

L'objectif étant de veiller au bon état de conservation de cette zone humide sur les moyens et long terme. L'entretien peut être envisagé par le biais d'un contrat NATURA 2000 « Restaurer et entretenir les marais par pâturage ».

- ❖ **Délai de réalisation préconisée :** N+3 et/ou N+5 suivant la réouverture du milieu. Intervenir entre le 1er septembre et le 1er mars.

Gestion de la Renouée du Japon

Préconisations :

- Dans un premier temps, il conviendrait de ne pas faucher la Renouée lors des opérations d'entretien du chemin afin de limiter les risques d'expansion de cette espèce envahissante (EEE).
- Ensuite, une gestion spécifique de cette plante pourrait être étudiée (fauchage répété avec mise en incinération, bûchage, surplantation concurrentielle, pâturage...)

Compte-rendu de visite au marais des Rabiers – le 10-01-2019